

# Hommage au Bâtonnier Patrick GERVAIS

23 décembre 1954 - 29 octobre 2001



Un mois déjà que Patrick nous a quittés.

Je sais combien sa brutale disparition a frappé les esprits ; je pressens qu'elle marquera la courte histoire de notre Barreau.

Patrick a été un grand Bâtonnier de la Seine-Saint-Denis mais il a surtout été un Avocat exemplaire, parce qu'il était un homme exemplaire : probe avec les autres comme avec lui-même, toujours à l'écoute de ses interlocuteurs dans une profession qui fait plutôt la part belle au verbe, il est toujours demeuré fidèle à ses idées et les a fait avancer, avec détermination dans l'intérêt du Barreau, non sans avoir attentivement écouté et recherché le plus large consensus.

Les témoignages de peine et d'amitié d'un grand nombre de Barreaux de France démontrent s'il en était besoin que le Barreau de Seine-Saint-Denis est reconnu pour la qualité des Avocats qui le composent et pour la valeur des combats qui y sont menés, tant en faveur de l'accès au droit que pour la défense des intérêts d'une profession qu'il a souhaitée voir plus unie et plus forte : ce combat doit demeurer le nôtre.

Certains se souviendront peut-être de sa dernière Assemblée Générale en tant que Bâtonnier de notre Ordre, et de l'extrême émotion qui l'avait étreint au moment de terminer son mandat. Elle était l'expression de sa sensibilité et de sa générosité et la mesure de son investissement dans sa fonction.

Car c'est bien l'homme qui fait l'Avocat et non l'inverse : ce sont bien ses qualités d'homme, sa simplicité et sa générosité, sa rigueur et son altruisme qui ont fait de lui l'Avocat dont j'aspire à suivre les pas.

Je suis fier d'avoir été son ami et heureux que l'admiration ait pu survivre à l'amitié que je lui porte.

**Frédéric GABET**



Patrick, Marc, Alexis GERVAIS naît le 23 décembre 1954 à Montargis (Loiret).

Après un Bac "Economie et social" en 1973, il suit les cours à l'Université PARIS-I (Panthéon Sorbonne) jusqu'à la Maîtrise en Droit des Affaires. Pendant ses études et jusqu'au CAPA, il est clerc d'avoué à la Cour d'Appel de Paris.

Il prête serment comme avocat le 19 novembre 1980 et s'inscrit au Barreau de Paris. En 1986 est créée une SCP inter-barreaux à Noisy-le-Grand en Seine-Saint-Denis, dont il intègre le barreau en 1990.

En juin 1994, il est élu membre du Conseil de l'Ordre sous le Bâtonnat de Bruno Marcus. Il est élu Dauphin de l'Ordre en juin 96, et Bâtonnier en 97-98.

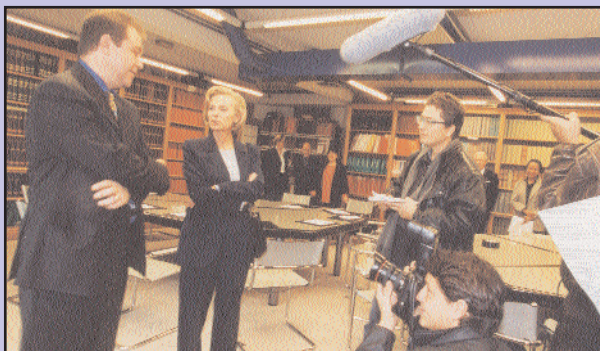


Son Bâtonnat est marqué par la mise en place des dispositifs d'accès au droit en Seine-Saint-Denis. Il engage un partenariat avec les élus, et notamment avec Monsieur Robert CLEMENT, Président du Conseil Général.

Il organise une rencontre entre le CNB et la Conférence des Cent à Paris, ainsi qu'un séminaire de formation et de réflexion du Conseil de l'Ordre. Il réorganise la CARPA, met en place le site Internet de l'Ordre en septembre 98. Il crée la COMEX (Commission d'exercice professionnel du Conseil de l'Ordre), la Commission de suivi des assurances, et l'Institut de Formation du barreau.

(ici avec Elisabeth GUIGOU au Palais de Justice de Bobigny en décembre 97)

Son parcours est riche d'investissements dans les structures associatives et syndicales : lycéen, il est Président de la JEC de la Région parisienne. Etudiant, il participe au Mouvement d'action judiciaire





(1977/80) et à la Ligue des droits de l'homme. Avocat, il sera membre du Syndicat des avocats de France (il organise notamment le Congrès de Bobigny en 1994 avec Perrine Crosnier) et membre du Bureau avec Patrick TILLIE.

En 1999, il est élu membre du bureau de la Conférence des Bâtonniers, chargé de l'accès au droit, et du séminaire des Dauphins.

En 2000, il sera élu secrétaire général adjoint du bureau, chargé de l'accès au droit, remplaçant le secrétaire général pour les procès-verbaux du Bureau ou de l'Assemblée Générale des Bâtonniers.

En 2000, il est nommé membre du Conseil national de l'aide juridictionnelle.

En 2000, il est nommé chevalier de la légion d'honneur (photos), promotion de janvier.



Eloge funèbre prononcé aux obsèques  
de Monsieur le Bâtonnier Patrick GERVAIS, le 7 novembre 2001,  
en l'Eglise Saint Louis de VILLEMOMBLE

Chers Amis,  
Chers Confrères,

Il y a quelques semaines, nous débattions au Conseil de l'Ordre des Avocats de la Seine-Saint-Denis, ce conseil que Patrick GERVAIS avait présidé pendant deux ans de 1997 à 1998, porté par ses confrères à la tête de l'Ordre après une rapide carrière ordinaire qui laissait entrevoir déjà d'autres mandats nationaux au service de la profession qu'il avait choisie et du barreau qu'il aimait.

Patrick était à ma gauche et nous échangeons idées et projets pour l'avenir.

Ses ambitions sur la place de l'avocat dans notre société étaient portées par un enthousiasme calme mais ardent et déterminé.

Derrière vous Madame et Monsieur GERVAIS, ses parents et sa famille, partageant votre émotion et votre chagrin, uni à ses amis et particulièrement avec toi Patrick, à vos côtés, Maître CELLIER, qui avez travaillé avec lui pendant toutes ces dernières années, notre Barreau, les Barreaux de France sont aujourd'hui plongés dans la douleur et réalisent avec peine la disparition de votre fils, leur ami, leur confrère.

Il y a toujours dans la brutalité de la mort un désespoir qui nous accable, des regrets qui nous assaillent et les mots nous manquent pour savoir exprimer les sentiments que pourtant nous partageons ensemble cet après-midi au moment de rendre l'hommage et de dire l'adieu au Bâtonnier GERVAIS.

Souvent, on dit de l'avocature qu'elle est une seconde famille.

Elle l'a été pour Patrick, avec d'autres, et je pense au Syndicat des Avocats de France, partout où il a apporté son expérience et son savoir.

Il n'est pas un Barreau de ce pays, à commencer par le sien, qui n'ait connu sa ténacité, sa volonté de voir aboutir ses projets tout en conservant avec chacun une attentive courtoisie et en faisant preuve d'un authentique sens de l'autre.

Tous ses confrères du Barreau de Seine-Saint-Denis sont aujourd'hui bouleversés et partagent cette peine que vient d'exprimer le Président Michel BENICHOU en y associant l'ensemble de la conférence des Bâtonniers de France et d'Outre-Mer.

Vous avez rappelé à quel point Patrick s'y était investi depuis 1999, et le concours précieux qu'il vous avait apporté particulièrement ces derniers mois.

Faisons en sorte, dans le travail que nous devons mener à terme, d'honorer sa mémoire en étant fidèles aux principes justes et légitimes qu'il a parmi nous défendus ardemment jusqu'au dernier jour.

Rappelons-nous aussi que cette vie est fragile alors qu'au service des autres, les avocats exercent un métier où le temps pour soi compte trop peu.

Au nom de l'ensemble de la communauté judiciaire réunie ce soir autour de sa dépouille, je dis au Bâtonnier GERVAIS, où qu'il soit maintenant et en nous rappelant la mémoire de son associé Grégoire HERPIN, que de la même manière son souvenir restera toujours vivant dans nos pensées et dans nos cœurs.

François DETTON